

REPUBLIQUE DU BENIN



Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique

Centre Panafricain de Prospective Sociale

**INITIATIVE AFRICAINE D'EDUCATION
A LA PAIX ET AU DEVELOPPEMENT
PAR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX
ET INTERCULTUREL**

Janvier 2015
Cotonou, Bénin

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES UTILISES.....	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
II. OBJECTIFS.....	7
II.1 Objectif général.....	7
II.2 Objectifs spécifiques	8
III. STRATEGIE.....	8
IV. PARTENAIRES ET ACTEURS A IMPLIQUER.....	9
V. MISE EN ŒUVRE.....	10
V.1 Lancement de l'Initiative.....	10
V.2 Ancrage institutionnel et lancement du Projet sur le plan national.....	10
V.3 Activités au plan national.....	11
V.4 Activités au plan régional et international.....	11
V.5 Prise en compte de la dimension dialogue interreligieux et interculturel dans les opérations de maintien de paix de l'Organisation des Nations Unies.....	12
VI. DE QUELQUES SPECIFICITES DE L'INITIATIVE AFRICAINE.....	13
VI.1 La prise en compte des religions endogènes et des spiritualités de découverte....	13
VI. 2 La laïcité en action.....	14
VI. 3 La question des « femmes » au cœur du dialogue interreligieux.....	14
VI. 4 Le Manifeste, boussole indispensable.....	14
VII. DUREE ET IMPACT DE L'INITIATIVE.....	15
VIII. SECRETARIAT PERMANENT.....	16

LISTE DES SIGLES UTILISES

UA : Union Africaine

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du Traité Atlantique Nord

UE : Union Européenne

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC : Communauté Economiques des Etats de l'Afrique Centrale

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNAOC : Agence des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations

CPPS : Centre Panafricain de Prospective Sociale

EN PRELUDE...

« Le fait suggère l'idée »

La date du 7 janvier 2015 à laquelle s'achève la rédaction du présent document de projet est aussi celle de la confirmation sanglante d'une sale guerre universelle contre l'esprit, la liberté et le progrès. C'est le jour où un hebdomadaire satirique publié en France - Charlie Hebdo - subit une violente attaque inouïe, froidement menée par des enragés, analphabètes religieux et culturels, proférant des slogans antinomiques de tout ce que l'on sait de Dieu dans toutes les langues de ce monde désormais menacé de destructions massives par l'invasion des barbares d'un autre âge .

Des morts, des blessés et surtout une opinion internationale profondément remuée et traumatisée. C'était déjà le cas un certain 11 septembre à New York. Et c'est le cas tous les jours en Palestine ou en Israël, en Somalie ou au Nigeria.

Or, ce même 7 janvier 2015 est aussi le jour où des imams français, représentant les communautés musulmanes de ce même pays, se trouvent réunis à Rome autour du Pape François pour réaffirmer la fraternité des fils d'Abraham et leur engagement pour la paix et le développement.

Ce jour là encore, les religions traditionnelles d'Afrique, par une voix autorisée, clament depuis le modeste havre du Bénin, une revendication jamais exprimée auparavant avec autant de force : «Nous aussi, nous sommes fils d'Abraham ! ».

Il s'agit donc d'un moment pathétique d'histoire humaine universelle.

Le temps est vraiment venu de faire surgir de l'Irak à la Centrafrique des pôles de juste espérance. Il est temps de lancer, avec l'Alliance des Civilisations, une « **Initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel** »

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Si à l'exception du Nigéria, des pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique, les autres Etats africains sont peu confrontés à des menaces terroristes immédiates et directes, il n'en demeure pas moins qu'avec l'évolution récente de la situation, tous les pays africains présentent un certain nombre de caractéristiques qui pourraient les rendre de plus en plus vulnérables à ce fléau devenu transnational. Les jeunes djihadistes qui combattent pour l'Etat Islamique en Irak, en Syrie et en Afghanistan et ailleurs se recrutent dans pratiquement tous les pays du monde.

La situation géographique du Bénin, sa proximité avec un pays voisin touché par ce fléau, ajoutée à la porosité des frontières et à la relative faiblesse des capacités du pays en termes d'anticipation, de renseignements et de riposte, pourraient en faire une zone de vulnérabilité.

On peut inclure dans les préoccupations qui hantent ce pays, le péril aujourd'hui vécu par le Cameroun dont l'armée est contrainte à la défensive face à la poussée expansionniste de Boko Haram qui tente d'exporter son idéologie meurtrière sur le territoire camerounais. La situation en République Centrafricaine qui tente désespérément de sortir du chaos dans lequel l'a plongé l'instrumentalisation religieuse à des fins politiques n'est guère encourageante.

L'extrémisme religieux prospère généralement sur un terreau socioéconomique et culturel caractérisé par la mauvaise gouvernance, les injustices, marginalisations, discriminations ethnique, sociale, économique (inégalités entretenues entre régions d'un même pays), etc. et où la religion est instrumentalisée pour servir d'arme à des revendications et causes plus politiques. C'est la situation que vit la République Fédérale du Nigéria avec la secte islamiste Boko Haram dont le chef, Abubakar Shekau, a enlevé mi-avril 2014 dans le nord-est du pays, 250 lycéennes dont le monde entier mobilisé reste sans nouvelle jusqu'à ce jour.

Aussi, les récents développements qui ont conduit, pour un temps, à la partition du Mali, sont-ils à signaler, même si le pays tente de retrouver le chemin de la cohésion et de l'unité nationale depuis les élections de juillet 2013. La crise sécuritaire et institutionnelle qui a secoué ce pays dès 2012, était liée aux actions de quelques groupuscules, composés majoritairement d'étrangers. L'objectif poursuivi par ces groupuscules était de saper les fondements de l'unité malienne en remettant en cause le caractère laïc de

l'Etat, contre la volonté de la majorité des Maliens, en propageant dans ce pays un islam radical, fondé sur des interprétations sectaires et abusives du Saint Coran.

De façon générale, que ce soit en Occident ou en Afrique, la place et le rôle des religions dans l'espace public ne sont pas simples. Aussi, le rapport de nos sociétés modernes avec les religions, qu'elles soient endogènes ou du LIVRE, d'une part, et entre leurs adeptes, d'autre part, est-il souvent complexe.

Des préjugés, ressentiments, incompréhensions pullulent de part et d'autre. Pourtant, à y voir de près, au-delà des a priori, des passerelles et des points de convergence existent entre les religions. On ne les découvre qu'en ouvrant des espaces de dialogue, en permettant aux différents responsables et adeptes, dans le respect de leur identité propre, de se parler pour mieux se connaître, confronter leurs opinions, dissiper les malentendus et faciliter la compréhension mutuelle et le nécessaire « vivre ensemble » au sein des communautés.

C'est le sens et la portée du dialogue interreligieux, encouragé depuis plusieurs siècles déjà, par des générations de responsables politiques et religieux de tous les continents. **L'objectif du dialogue interreligieux est d'établir des rapports de confiance entre adeptes de religions diverses en vue de se connaître et de s'enrichir mutuellement des différences respectives pour mieux découvrir ce qui est commun et le mettre à la disposition de la société.**

Au-delà de la riposte immédiate et légitime qu'appelle la lutte contre les excès religieux qui est de nature sécuritaire, il est urgent de prendre des initiatives d'une autre nature, visant plutôt une paix durable dont seule la systématisation d'un dialogue interreligieux sincère et méthodique a les ressources.

Compte tenu de la résurgence de l'extrémisme religieux en Afrique, l'Initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux, notamment islamo-chrétien, s'inscrit dans cette perspective.

Elle prend en outre appui sur l'espérance que porte la rencontre symbolique du dimanche 8 juin à Rome. En effet, à l'initiative du Pape François, le Président de l'Autorité Palestinienne, Mahmoud ABBAS et le Président israélien, Shimon PÉRES ont accepté l'invitation à se rendre à Rome pour prier ensemble avec le Saint Père pour la Paix.

Cette initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel, prend également appui sur le "Manifeste du Cinquantenaire" adopté à Cotonou le 20 novembre 2010 à l'occasion du Symposium international sur le cinquantenaire des indépendances africaines tenu du 16 au 20 novembre 2010. Manifeste qui stipule en sa résolution n° 29 : « *En cette année 2010, proclamée «Année de la Paix et de la sécurité» par l'Union Africaine, forces politiques et sociales, pouvoirs économiques, intellectuels, acteurs culturels et médiatiques, nous mobiliserons, grâce à une culture du dialogue, tous les moyens nécessaires à la prévention, à l'alerte précoce, à la médiation, et à la résolution des conflits interethniques et des affrontements politiques. La priorité est de mettre un terme à l'explosion dommageable et criminelle des manquements au droit et des tragédies répétées qui, en paralysant les avancées du continent, nous décrédibilisent gravement.*»

Il est à noter que ce Manifeste a été adopté par le sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine tenu en juillet 2011 à Malabo en Guinée Equatoriale.

II. OBJECTIFS

II.1 Objectif général :

De façon générale, cette initiative vise à contribuer à la promotion d'une paix durable en Afrique, en faisant du dialogue interreligieux et interculturel une priorité, avec le Bénin comme point d'appui.

Il s'agira d'établir des rapports de confiance entre adeptes de religions diverses en vue de "meilleures connaissances et enrichissements conséquents" des différences respectives pour des actions concertées et ainsi mieux construire ensemble une société de développement et de paix.

L'Initiative s'inspire du préambule de l'Acte Constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.». Elle s'inscrit dans la continuité de la tenue à Cotonou, du 03 au 05 mars 2014, sous la Présidence du Cardinal Jean-Louis TAURAN, Président du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux, du Colloque international sur le dialogue interreligieux où l'accent a été mis sur les attitudes telles que respecter les convictions d'autrui, redécouvrir sa propre identité spirituelle,

réfléchir ensemble sur ce que nous pouvons faire pour le bien matériel et spirituel de l'humanité, comme facteurs favorisant le dialogue interreligieux.

Elle s'inscrit aussi dans la continuité de la tenue à Cotonou, les **20 et 21 août 2007**, sous l'égide de l'UNESCO, du **Colloque international sur le dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la paix en Afrique**. Colloque ayant abouti à une déclaration en douze (12) points, dite **Déclaration de Cotonou**, qui fait de l'éducation, de la formation, de la culture, des sciences exactes, humaines et sociales et de la communication des vecteurs essentiels, favorables à un dialogue authentique entre les chrétiens, les musulmans et les croyants des religions endogènes africaines.

II.2 Objectifs spécifiques :

L'initiative de dialogue interreligieux vise à promouvoir des expériences de vie entre chrétiens et musulmans et les adeptes des autres religions.

De façon plus spécifique, il s'agira de :

- ✓ promouvoir et accomplir entre adeptes des confessions religieuses, des œuvres communes ;
- ✓ sensibiliser les jeunes du continent, région par région, sur les enjeux et défis du « vivre ensemble » par le dialogue interreligieux et interculturel ;
- ✓ promouvoir une culture opérationnelle et consensuelle de la laïcité ;
- ✓ faire un plaidoyer en vue du renforcement du volet dialogue interreligieux et interculturel dans les opérations de paix conduites par les Nations Unies et d'autres institutions internationales ou régionales.

III. STRATEGIE

La stratégie à utiliser pour atteindre ces objectifs consistera à :

1. promouvoir des initiatives communes entre chrétiens, musulmans et autres sur la base des valeurs partagées ;
2. tenir des séances périodiques de sensibilisation des leaders des confessions religieuses pour promouvoir les valeurs communes;

3. organiser des plaidoyers à l'intention des cibles identifiées en vue du renforcement ou de l'intégration du volet dialogue interreligieux et interculturel dans les Opérations de Paix conduites sous mandat international (ONU, OTAN, UE, UA, CEDEAO, etc...)

IV. PARTENAIRES ET ACTEURS A IMPLIQUER

Portée par le Gouvernement du Bénin qui l'a adoptée en Conseil des Ministres en juillet 2014, l'Initiative africaine bénéficie du soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement qui depuis lors, tente de mobiliser les partenaires bilatéraux et internationaux autour. L'Assemblée Générale des Nations Unies, au cours de sa session du 15 décembre 2014, a adopté deux résolutions sur la culture de la paix. Il s'agit des Résolutions A/69/L34 et A/69/L41 portant la première, sur la «**Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'Action en faveur d'une culture de la paix**» et la deuxième sur «**La promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix** ». La Résolution A/69/L41 p.2, paragraphe 11 mentionne expressément l'Initiative africaine d'éducation à la paix à travers le dialogue interreligieux et interculturel. L'Alliance des Civilisations aux Nations Unies a donné son accord de principe pour parrainer le Symposium international de lancement du 26 mai 2015.

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a manifesté son intérêt et son soutien à ce programme qui rentre dans la droite ligne de ses préoccupations. Il en est de même de l'Union Africaine (UA) qui a retenu ce sujet parmi les priorités du Sommet de Janvier 2015.

La mise en œuvre efficace de ce programme nécessite l'implication active des acteurs directs et indirects que sont :

- ✓ les leaders des diverses confessions religieuses : prêtres, pasteurs, imams, prédicateurs et responsables des religions endogènes ;
- ✓ les autorités politico-administratives locales, nationales voire les responsables des institutions sous régionales et régionales ;
- ✓ les leaders d'opinion, acteurs et organisations de la société ;
- ✓ les jeunes et femmes engagés dans l'action sociale militante ;
- ✓ les fidèles pratiquants et autres croyants ;
- ✓ les laïcs ouverts à l'inter culturalité, etc.

V. MISE EN OEUVRE

V.1 Lancement de l'Initiative

Une Conférence Internationale de haut niveau sera organisée à Cotonou du 26 au 28 mai 2015 pour lancer l'Initiative et dégager les principaux axes du projet sur le plan africain.

V.2 Ancrage institutionnel et lancement du Projet sur le plan national

Le projet relatif à l' «Initiative Africaine d'Education à la Paix et au Développement par le Dialogue Interreligieux et interculturel» fait du Bénin le siège de l'éclosion et de la promotion d'une initiative africaine, porteuse d'espérance nouvelle face aux mouvements de l'intransigeance d'apparence religieuse qui se propagent dans le monde.

Après la communication en Conseil des Ministres qui a adopté ce programme, des arrêtés interministériels ont été pris pour en installer les structures de pilotage et de gestion, notamment le Comité de Pilotage et le Comité Technique National. Ce programme est le résultat d'une parfaite collaboration entre la société civile et le gouvernement béninois.

En effet, le Comité de Pilotage, l'organe faîtière du programme, est présidé par le Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant que le Centre Panafricain de Prospective Sociale (CPPS/IAT) initiateur du projet, en est le rapporteur. Ce comité se chargera de superviser les activités suivantes :

- ✓ mise en place des structures d'exécution de l'initiative ;
- ✓ planification des actions/activités, conception des scénarii et thématiques ;
- ✓ démarrage des Activités du Projet ;
- ✓ organisation d'une série de conférences publiques ;
- ✓ création/mise en place des cadres de concertation ou creusets de réflexion ;
- ✓ activités d'Information-Education-Communication (IEC).

Ce comité de pilotage donne les instructions appropriées au Comité Technique National composé des différents ministères impliqués dans la mise en œuvre du

programme et du Centre Panafricain de Prospective Sociale qui en assure le Secrétariat Permanent.

V.3 Activités au plan national

Les activités à mener au plan national se résument comme il suit :

- ✓ tenir des conférences publiques dans les langues nationales et internationales dans les régions à forte concentration de diverses religions et où la cohabitation avec d'autres religions pourrait poser problème ;
- ✓ mettre en place des cadres de concertation périodiques entre les leaders des religions où serait promu le dialogue interreligieux et interculturel. Sur ce, il conviendrait d'identifier les valeurs communes partagées par ces religions et d'inciter à la culture du dialogue chaque fois que des problèmes se posent ;
- ✓ créer des creusets de réflexion entre les acteurs des différentes religions pour échanger sur les idéaux communs et les valeurs universellement partagées des droits de l'homme ;
- ✓ animer des séances de sensibilisation sur les antennes des radios et télévisions nationales, notamment les radios confessionnelles ;
- ✓ éditer une publication et des feuilles d'information consacrées au dialogue interreligieux.
- ✓ Intégrer un volet « Education à la paix » dans les programmes d'enseignement des écoles et collèges pour promouvoir, dès la base, le « vivre ensemble » chez les jeunes ;

V.4 Activités au plan régional et international

Ce projet porté par le Bénin est appelé à servir la cause de la paix, à travers des activités destinées à renforcer le « vivre ensemble » des peuples au plan régional et international. Il se chargera d'étudier, à l'échelle sous-régionale, africaine et internationale, les différentes facettes de l'extrémisme religieux et de proposer les approches de solutions les plus originales et efficaces en fonction des spécificités des cas en présence.

Le dialogue interreligieux et interculturel sera désormais l'un des remèdes possibles aux poussées extrémistes qui endeuillent le continent africain et autres contrées du monde. A la longue, l'objectif est de le placer en aval et non à la fin des combats, lorsque des meurtrissures difficilement cicatrisables ont eu le temps de faire leurs effets afin que ce savoir-être devienne un réflexe chez tous les Africains, au sein de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) de la CEDEAO, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de l'UA; ce qui contribuera à réduire autant que possible les foyers de tension allumés par-ci par-là sur ce continent.

V.5 Prise en compte de la dimension dialogue interreligieux et interculturel dans les opérations de maintien de paix de l'Organisation des Nations Unies

L'une des priorités de ce programme sera d'œuvrer sur le plan international afin que le volet dialogue interreligieux et interculturel soit systématiquement intégré aux stratégies de maintien de paix de l'ONU. A côté des casques bleus, il faudrait créer le corps **des chevaliers africains de la paix** pour susciter et promouvoir partout où besoin sera le dialogue, par anticipation, à titre préventif ou à défaut, là où les armes ont déjà eu le temps de tonner et de faire des ravages.

Des initiatives porteuses de dialogue interreligieux existent et ne cessent de prospérer ailleurs. Il s'agira de les revisiter, de s'inscrire dans cette dynamique pour les adapter au contexte et aux réalités du continent africain. Ce volet consistera essentiellement à :

- ✓ organiser des voyages d'étude dans les pays ayant une expérience enrichissante en matière de dialogue interreligieux ;
- ✓ faire des études visant la promotion du dialogue interreligieux et interculturel au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO, de la CEMAC, de la CEEAC ou de l'UA ;
- ✓ organiser chaque année une rencontre internationale sur des thématiques précises liées au dialogue interreligieux et consécutives à ces études qui auront été préalablement menées dans le domaine de l'éducation à la paix en Afrique ;
- ✓ proposer et susciter par anticipation, au niveau de la CEDEAO, ou de la CEEAC, le dialogue dans les Etats africains où il y a risque de conflagration ;
- ✓ créer des cadres de concertation pour promouvoir le dialogue interreligieux en Afrique ;

- ✓ participer à des rencontres internationales sur le dialogue interreligieux ;
- ✓ créer un site web (anglais, français, arabe et si possible haoussa, yoruba, swahili, etc..) dans le cadre de la promotion du dialogue interreligieux ;
- ✓ mener des actions de disponibilité au niveau du Département des opérations de paix des Nations Unies, de l'UA et auprès d'autres instances internationales appropriées.

VI.- DE QUELQUES SPECIFICITES DE L'INITIATIVE AFRICAINE

Des initiatives portant sur le dialogue interreligieux et interculturel en vue de la paix ne cessent de voir le jour, avec plus ou moins de bonheur. Mais l'Initiative africaine, telle que proposée par le Gouvernement du Bénin, tire son originalité de la conjugaison de plusieurs facteurs déterminants que sont: la prise en compte des religions endogènes, la laïcité en action, la question «des femmes » au cœur de ce dialogue et le Manifeste de la Tolérance, du Dialogue et de la Rencontre.

VI. 1 La prise en compte des religions endogènes et des spiritualités de découverte

Au rang des innovations de cette INITIATIVE, figure en bonne place l'implication des religions jusqu'à présent assez ignorées dans tous les efforts de "dialogue" - Religions et Cultures endogènes, aux richesses et valeurs à découvrir et à mettre en action. En Afrique, elles mobilisent des pans incontournables des composantes de la société.

Ce projet, dans le domaine de la culture de la paix, au niveau de l'ONU et même de l'Union Africaine, est l'une des rares initiatives à pouvoir prendre en charge, de façon crédible, cette dimension particulière. Dans toute démarche sérieuse visant une paix durable, en Afrique, les religions endogènes ne sauraient être oubliées, à cause de leur emprise effective et grandissante sur « l'Empire des consciences ».

Au Bénin, par exemple, les adeptes des religions endogènes ont entretenu de très bonnes relations avec les missionnaires. Et cela se poursuit encore. D'où la nécessité de les associer pour un dialogue interreligieux fructueux.

On devrait aussi tenir compte du « vent du large » qui souffle de l'Orient multimillénaire et pose sur nos terres des germes de concentration bénéfique, de ténacité patiente et de spiritualité vivifiante. Le nombre des cercles bouddhistes africains ou de Soka Gakkai poursuit une marche invisible, discrète et surprenante. Comme celui des cercles

philosophiques régulateurs de pensée et de comportement social.

VI. 2 La laïcité en action

Bien que nombre de pays aient pris des dispositions au niveau de leurs constitutions respectives pour encadrer le concept de la laïcité, dans la pratique et au quotidien, la question finit toujours par se poser à un moment ou à un autre. Que doit t-il recouvrer concrètement, jusqu'où peut-il aller avec la coexistence des religions, sans poser problème au sein de la communauté ? Le symposium de Cotonou se propose d'aborder franchement et sans passion ce problème avec les spécialistes et proposer des recommandations. Ces dernières mises en application, permettront de créer une véritable cohésion entre les religions sans la suprématie d'une religion sur les autres.

VI. 3 La question des « femmes » au cœur du dialogue interreligieux

Il est une évidence aujourd'hui, que toutes les religions ont des problèmes concernant l'approche genre dans les fonctions de service ecclésial ou même de participation ensemble au culte. Il est aussi aisé de constater que les premières victimes, otages de la terreur de la guerre religieuse se trouvent être les femmes. Or le modèle du visage de «vivre ensemble» dans nos sociétés, est à nouveau incontestablement la femme. L'orientation stratégique du symposium n'a pas, comme à l'accoutumée, voulu occulter cette dimension. L'un des principaux thèmes de cette rencontre internationale portera sur la question de «*La femme au cœur du dialogue interreligieux au service de la paix*»

VI. 4 Le Manifeste, boussole indispensable

Au plan international, plusieurs rencontres ont déjà eu lieu en Afrique et dans le monde, sur le dialogue interreligieux. Mais le symposium international de Mai 2015 à Cotonou aura la particularité de se démarquer de ces réunions, en ce que ses travaux seront sanctionnés par le **Manifeste de la Tolérance, du Dialogue et de la Rencontre**.

Ce texte devra répondre au péril répandu par « l'invasion déterminée des barbares de l'esprit ». Il s'articulera autour de l'éducation à la tolérance, au dialogue et à la rencontre, en prenant appui sur le préambule de l'Acte Constitutif de l'UNESCO cité supra.

Fruit de la réflexion et du consensus entre tous les participants à cette rencontre, le **Manifeste** permettra aux acteurs et décideurs de l'éducation de disposer d'une boussole

pour introduire de façon méthodique, efficace et concrète, l'éducation à la paix, dans les écoles, les lycées, collèges et centres de formation de tous genres.

Il sera aussi un outil pour initier des études sur la promotion de la paix en Afrique au sein de la jeunesse, acteur principal des conflits religieux et politiques sur le continent.

Faire un plaidoyer à l'endroit des organisations sous régionales telles que la CEDEAO, la CEEAC et régionales telles que l'Union Africaine pour que le Manifeste issu du symposium soit adopté et devienne un instrument de référence en matière de promotion de l'éducation de la paix.

Le Pape François a perçu l'urgence d'une telle action éducative. A ce propos, il vient précisément d'ordonner en Afrique que tous les séminaires préparant les candidats au sacerdoce assurent une formation solide en matière de dialogue interreligieux.

La Déclaration d'Abu Dhabi de rejet des violences perpétrées par l'extrémisme religieux et pour un progrès partagé du développement, qui a clôturé le 13 décembre 2014, la Rencontre des « Religions pour la Paix » placée sous l'égide du Forum pour la Paix dans les sociétés musulmanes avec une participation significative des Nations Unies montrent l'urgente nécessité d'une telle démarche.

VII. DUREE ET IMPACT DE L'INITIATIVE

En un premier temps, l'initiative s'étendra sur **une durée de trois (3) ans aux fins d'amorcer et de contribuer à** consolider le «vivre ensemble», la cohésion sociale en vue d'une paix durable en Afrique, seul gage de la croissance et du développement intégral des citoyens.

Avec le temps, ce programme amènera les pays africains à privilégier le dialogue interreligieux et interculturel aux dépens des guerres fratricides qui ne font qu'accélérer la régression du continent. Une évaluation interviendra au terme de cette première étape. C'est elle qui dictera les orientations à imprimer, par la suite à l'initiative.

VII- FINANCEMENT DE L'INITIATIVE

Le Gouvernement du Benin, promoteur du Projet, a pris la décision en Conseil des ministres (10 novembre 2014) d'apporter un financement de base.

Un appel à contributions est organisé pour accueillir les apports d'autres gouvernements, d'institutions régionales et internationales ainsi que d'autres sources appropriées. Une coordination entre le Gouvernement du Bénin, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations (UNAOC) et d'autres structures facilitera toutes démarches administratives et de gestion.

VIII – SECRETARIAT PERMANENT

Placé sous la tutelle du Ministère d'Etat, Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République du Bénin, le Secrétariat Permanent du Projet est assuré par le Centre Panafricain de Prospective Sociale – BP 1501 Porto-Novo (Bénin). Tél : (229) 20 22 44 26 ; Email : cpps-iat@gmail.com